

Mill et la liberté d'expression

Si tous les hommes moins un partageaient la même opinion, ils n'en auraient pas pour autant le droit d'imposer silence à cette personne, pas plus que celle-ci, d'imposer silence aux hommes si elle en avait le pouvoir. Si une opinion n'était qu'une possession personnelle, sans valeur pour d'autres que son possesseur ; si d'être gêné dans la jouissance de cette possession n'était qu'un dommage privé, il y aurait
5 une différence à ce que ce dommage fût infligé à peu ou à beaucoup de personnes. Mais ce qu'il y a de particulièrement néfaste à imposer silence à l'expression d'une opinion, c'est que cela revient à voler l'humanité : tant la postérité que la génération présente, les détracteurs de cette opinion davantage encore que ses détenteurs. Si l'opinion est juste, on les prive de l'occasion d'échanger l'erreur pour la vérité ; si elle est fausse, ils perdent un bénéfice presque aussi considérable: une perception plus claire et
10 une impression plus vive de la vérité que produit sa confrontation avec l'erreur.

John S. Mill, *De la liberté*, 1859

A. Éléments d'analyse

1. Expliquer la première phrase du texte [Si tous les hommes ... d'imposer le silence à cette personne, l. 1-2]
2. Quelle importance a la confrontation entre la vérité et l'erreur selon Mill ?
3. Qu'entend Mill par « voler l'humanité » ? Expliquez en quoi le fait de supprimer une opinion prive non seulement les personnes présentes, mais aussi les générations futures, et quelle est la portée de cette idée.

B. Éléments de synthèse

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?
2. Dégagez les différents moments de l'argumentation.
3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

C. Commentaire

1. Diriez-vous, avec Mill, que la majorité a toujours raison ?
2. Dans quelle mesure la censure d'une opinion nous prive-t-elle d'une meilleure connaissance de la vérité ?

A. Éléments d'analyse

1. Expliquer la première phrase du texte [Si tous les hommes ... d'imposer le silence à cette personne, 1-2]

Mill utilise ici une construction hypothétique pour introduire une situation extrême où une seule personne serait en désaccord avec le reste de l'humanité. L'utilisation du « si » montre que Mill propose une réflexion abstraite, presque expérimentale, afin de tester la solidité de ses principes concernant la liberté d'expression. L'idée d'une seule personne en opposition absolue à tous les autres est peu probable, mais permet de poser une question éthique fondamentale : la légitimité de la majorité (même écrasante) contre une opinion isolée. Cette hypothèse est à la fois vraisemblable, car il existe des situations où une majorité peut se former autour d'une idée (ou d'un consensus), mais absurde dans sa radicalité. Il est rare que tout le monde, à l'exception d'une seule personne, partage la même opinion (peut-être dans des situations où le nombre est restreint, comme les conseils d'administration ou les conseil municipaux). Néanmoins, Mill exagère cette situation pour souligner que même dans un tel cas, la voix de l'individu doit être protégée. Cette hyperbole sert à défendre un principe : le respect de l'opinion minoritaire, voire unique, face à la pression de la majorité.

Mill critique ici l'idée que la majorité (ou même l'unanimité moins un) puisse, par sa force numérique, justifier la suppression d'une opinion. La majorité, en démocratie, peut décider, mais cela ne lui donne pas le droit de réduire au silence une minorité. Mill soutient qu'une majorité, même quasi unanime, ne peut effacer la voix d'une seule personne. Cette réflexion met en lumière un problème de tyrannie de la majorité, où le nombre se transforme en pouvoir coercitif, menaçant la liberté individuelle. Mill oppose ici le droit et l'obligation : le fait que la majorité soit unanime ne lui donne pas le « droit » de réduire l'opinion dissidente au silence. Au contraire, elle a une obligation morale de protéger cette opinion. Le droit à la liberté d'expression est un droit fondamental qui, selon Mill, doit être défendu même dans les cas extrêmes, car une société juste repose sur la diversité des idées et la confrontation d'opinions, y compris celles qui sont minoritaires ou marginales.

[référence extra-textuelle] L'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* affirme : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression », ce qui reflète directement les principes défendus par Mill. Cette disposition protège le droit d'exprimer des idées, même impopulaires ou marginales, tant qu'elles ne violent pas les droits d'autrui. Mill, bien avant la rédaction de ce texte, défendait déjà une conception similaire de la liberté d'expression, en refusant que la majorité ait le droit de réduire une opinion au silence.

[exemples] L'Inquisition en Europe ou la situation dans certains pays du Moyen-Orient illustrent des cas où la liberté d'expression a été violemment réprimée. Durant l'Inquisition, les opinions hérétiques étaient censurées, les dissidents persécutés et parfois exécutés. Dans certaines régions du Moyen-Orient aujourd'hui, les voix divergentes, qu'elles soient politiques ou religieuses, peuvent être muselées par des régimes autoritaires, mettant en péril la liberté de parole. Ces exemples montrent que lorsque l'on réduit au silence une minorité, on porte atteinte non seulement aux droits de ces individus, mais aussi au progrès collectif de la société, en privant les citoyens de la confrontation des idées.

2. Quelle importance a la confrontation entre la vérité et l'erreur selon Mill ?

On définit la vérité comme une idée ou une opinion correcte, conforme à la réalité ou aux faits. L'erreur, au contraire, est une opinion fausse ou incorrecte, en désaccord avec la vérité. Mill affirme que la confrontation entre la vérité et l'erreur est essentielle, car c'est cette opposition qui permet à la vérité de se manifester clairement et de se renforcer. Une vérité non contestée pourrait devenir dogmatique, tandis que la confrontation avec l'erreur l'affine et la vivifie.

Mill propose deux scénarios dans lesquels la minorité exprime une opinion divergente par rapport à la majorité :

- La minorité soutient une opinion juste ou vraie : si la minorité a raison, et que la majorité est dans l'erreur, refuser à cette minorité le droit de s'exprimer prive la société de la vérité. Mill souligne que l'humanité perd alors l'occasion de corriger son erreur et de progresser vers une meilleure compréhension du monde.
- La minorité soutient une opinion fausse : si la minorité est dans l'erreur, son droit d'exprimer cette opinion est tout aussi important. Mill affirme que même une opinion fausse joue un rôle crucial, car c'est en la confrontant que la vérité devient plus claire et plus évidente pour la majorité. Le débat avec

des opinions erronées permet à la vérité de se renforcer, en la réexaminant constamment et en évitant qu'elle ne devienne une croyance aveugle.

[approfondissement de la réponse] Lorsque la minorité a la possibilité d'exprimer librement son opinion, la confrontation avec la majorité devient un espace de débat intellectuel. Si la minorité a raison, la société a la possibilité de reconnaître cette vérité et de corriger ses erreurs. Dans le cas où la minorité se trompe, l'expression de cette erreur permet à la majorité de réaffirmer et de justifier ses convictions, rendant la vérité plus solide. Cette dynamique favorise le progrès intellectuel et moral.

Si l'on interdit à la minorité de s'exprimer, deux dangers apparaissent :

- si la minorité détient la vérité, la société reste enfermée dans l'erreur, incapable d'évoluer vers une meilleure compréhension. Une telle situation risque d'engendrer la stagnation intellectuelle et morale.
- si la minorité est dans l'erreur, la majorité pourrait accepter la vérité sans véritable réflexion critique, par conformisme ou dogmatisme. La vérité deviendrait alors une croyance aveugle, non pas le résultat d'un débat rationnel, mais simplement une opinion non contestée.

[exemples] L'un des exemples historiques les plus célèbres de la confrontation entre la vérité et l'erreur est celui de Galilée. Galilée soutenait la théorie héliocentrique, affirmant que la Terre tournait autour du Soleil, en contradiction avec la vision géocentrique soutenue par l'Église catholique à l'époque. Bien que Galilée ait eu raison, son opinion minoritaire fut réprimée, et il fut condamné par l'Inquisition. En interdisant l'expression de cette vérité, l'Église a non seulement empêché la science de progresser, mais a aussi conservé une erreur pendant plusieurs décennies. Cette censure a retardé l'avancée des connaissances astronomiques et scientifiques.

Un exemple est celui du débat public sur le changement climatique. Dans les années 1990 et 2000, une minorité de voix niait l'existence du réchauffement climatique. Bien que ces opinions aient été largement rejetées par la communauté scientifique, leur expression publique a forcé les scientifiques et les défenseurs du climat à renforcer leurs arguments, à affiner leurs données, et à convaincre l'opinion publique par des preuves plus solides. Si ces opinions erronées avaient été simplement censurées, le débat aurait pu manquer de rigueur et la majorité aurait peut-être négligé l'importance de convaincre le grand public par des faits et des preuves.

3. Qu'entend Mill par « voler l'humanité » ? Expliquez en quoi le fait de supprimer une opinion prive non seulement les personnes présentes, mais aussi les générations futures, et quelle est la portée de cette idée.

Le terme « humanité » peut être compris de deux manières dans le contexte du texte de Mill : l'humanité au sens collectif ou au sens qualitatif. Au sens collectif, l'humanité fait référence à l'ensemble des êtres humains, non seulement ceux vivant à l'époque actuelle, mais également les générations futures. Mill élargit ici la notion de communauté en incluant la société présente ainsi que les sociétés futures, qui bénéficieront ou souffriront des décisions prises aujourd'hui. Au sens qualitatif, on sous-entend aussi une dimension éthique et intellectuelle de l'humanité. La capacité à penser librement, à échanger des idées, et à chercher la vérité est ce qui fait l'essence même de l'humanité, au-delà de la simple survie physique. Restreindre la liberté d'expression, c'est donc porter atteinte à ce qui fait la valeur morale et intellectuelle des êtres humains.

Lorsque Mill utilise l'expression « voler l'humanité », il fait référence à un préjudice qui va bien au-delà du simple individu auquel on refuse la liberté d'expression. En supprimant une opinion, on prive *tous* les êtres humains, tant présents que futurs, de l'opportunité de bénéficier de cette idée. Ce vol concerne à la fois la génération présente et les générations futures.

La génération présente est privée à la fois de la vérité et de la possibilité de la confronter avec l'erreur. Si une opinion est vraie, son interdiction empêche la société actuelle d'échanger l'erreur pour la vérité. Cela signifie que la société se retrouve à continuer de croire ou de pratiquer quelque chose de faux, alors qu'elle aurait pu corriger son erreur et évoluer vers une meilleure compréhension du monde. Même si l'opinion est fausse, elle permet aux personnes présentes de clarifier et de renforcer leur compréhension de la vérité. La confrontation avec une opinion erronée oblige les gens à réfléchir et à justifier rationnellement leurs croyances. C'est par ce processus que la vérité se renforce. En supprimant cette confrontation, on rend la vérité moins vivante et dynamique, et on favorise une forme de conformisme ou de dogmatisme.

Les générations futures sont aussi concernées, et notamment pour ces deux raisons : l'accès à la vérité et le ralentissement conséquent du progrès des connaissances. Si une idée vraie est supprimée, les générations futures risquent de rester dans l'erreur pendant longtemps, car elles n'auront pas accès à cette vérité. L'histoire a montré que certaines vérités, comme les découvertes scientifiques ou les réformes politiques, ont mis des siècles à s'imposer à cause de la répression de certaines idées à un moment donné. Même si l'opinion est fausse, les générations futures perdront l'opportunité de bénéficier des débats et des réflexions provoquées par cette opinion. C'est dans le dialogue avec des idées divergentes, même erronées, que la pensée humaine progresse. En supprimant cette possibilité, on ralentit le progrès intellectuel et moral.

[portée l'idée] L'idée de Mill a une portée extrêmement large. Il considère la liberté d'expression non seulement comme un droit individuel, mais aussi comme une condition nécessaire au progrès collectif de l'humanité. Interdire une opinion, c'est potentiellement : empêcher une découverte révolutionnaire qui pourrait améliorer les conditions de vie, les connaissances scientifiques, ou les structures sociales ; consolider des dogmes qui ne seront plus remis en question, réduisant ainsi la capacité de l'humanité à s'autocorriger et à évoluer ; favoriser l'autoritarisme, car une société où certaines opinions sont interdites ou censurées tend à accepter l'idée que certaines vérités ne peuvent être remises en question.

[exemples] L'interdiction des théories de Galilée : Lorsque l'Église a interdit les idées héliocentriques de Galilée, elle a non seulement privé les scientifiques de son époque de poursuivre cette vérité, mais elle a également retardé les générations futures dans leur compréhension de l'univers. Le débat et la recherche ont été bloqués, ce qui a ralenti l'évolution de la pensée scientifique.

Les régimes totalitaires et la censure des idées : Dans des régimes comme ceux de l'Allemagne nazie ou de l'Union soviétique stalinienne, des opinions divergentes, qu'elles soient politiques, philosophiques ou scientifiques, ont été réprimées, entraînant non seulement un appauvrissement intellectuel immédiat, mais aussi un lourd fardeau pour les générations suivantes, qui ont dû redécouvrir des vérités ou des perspectives longtemps cachées.

B. Éléments de synthèse

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?

La question centrale à laquelle Mill tente de répondre pourrait être formulée ainsi : Est-il légitime de réduire au silence une opinion minoritaire, même si cette opinion semble fausse ou marginale par rapport à une majorité unanime ? Mill se demande si la majorité, en détenant un pouvoir numérique, peut légitimement interdire l'expression d'une idée divergente. Il s'interroge sur les conséquences morales et intellectuelles de la censure, que l'opinion soit vraie ou fausse.

La majorité, en considérant que son opinion est correcte, peut imposer silence à la minorité, ou elle peut laisser l'opinion minoritaire s'exprimer. Mill ne se contente pas de se demander s'il faut ou non permettre l'expression d'une opinion minoritaire, mais il analyse aussi les conséquences à long terme de chaque choix, notamment pour l'évolution de l'humanité et pour les générations futures. Le débat porte donc sur le rapport entre liberté d'expression, vérité, et progrès intellectuel. La censure, pour Mill, est un obstacle majeur à ce progrès.

2. Dégagez les différents moments de l'argumentation.

Dans un premier moment, Mill utilise un raisonnement hypothétique en employant trois fois la conjonction « si » pour évoquer différents scénarios relatifs à la liberté d'expression et à ses conséquences. Il explore chaque hypothèse en précisant les dangers liés à la censure de l'expression d'une opinion. La première hypothèse est ainsi énoncée : « Si tous les hommes moins un partageaient la même opinion, ils n'en auraient pas pour autant le droit d'imposer silence à cette personne ». Ici, Mill imagine un cas extrême où « toute la société, sauf un individu », partage la même opinion. Même dans cette situation, la majorité ne devrait pas imposer le silence à cet individu unique, car cela constitue une violation de la liberté d'expression et du droit à la dissidence. La deuxième hypothèse est la suivante : « Si une opinion n'était qu'une possession personnelle, sans valeur pour d'autres que son possesseur... ». Mill envisage ici l'idée que, même si l'opinion n'était pertinente que pour celui qui la détient (ce qui est une hypothèse absurde), il ne serait toujours pas légitime de réduire cette personne au silence. L'opinion est plus qu'une possession privée ; elle a une valeur pour l'ensemble de l'humanité. C'est pourquoi, Mill évoque aussi une hypothèse qui pourrait sembler plausible, mais qu'il juge incorrecte : celle selon laquelle la suppression d'une opinion ne causerait qu'un préjudice privé à son détenteur, comme s'il s'agissait simplement de le priver de sa propriété personnelle. Cette hypothèse [« si d'être gêné... n'était qu'un dommage privé »] repose sur une fausse distinction entre le dommage individuel et le préjudice collectif.

Dans le deuxième moment du texte, le raisonnement est encore de type hypothétique [« Si l'opinion est juste ... si elle est fausse], mais ici Mill interroge le rapport entre la vérité et l'erreur. Dans ce cas, Mill expose deux sous-hypothèses concernant l'opinion exprimée : soit l'opinion opinion est vraie, alors la censurer empêche la majorité d'échanger son erreur contre la vérité et la société reste donc dans l'erreur ; soit l'opinion est fausse, la censure prive la société de l'occasion de renforcer la vérité en la confrontant à l'erreur. L'erreur a un rôle pédagogique, car elle incite à la clarification et à l'approfondissement de la vérité. Dans cette dernière partie, Mill développe son argumentation en insistant sur le rapport essentiel entre la vérité et l'erreur, et pourquoi cette confrontation est bénéfique pour l'humanité. Il précise que même une opinion erronée ne doit pas être censurée, car elle permet une meilleure compréhension de la vérité. Autrement, toute censure équivaut à « voler l'humanité ».

3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

La thèse de Mill dans ce texte est que la liberté d'expression est un droit fondamental et universel, essentiel au progrès intellectuel et moral de l'humanité, et qu'il est injustifiable de réduire au silence une opinion, même si elle est minoritaire ou perçue comme erronée par la majorité. Mill soutient que censurer une opinion, c'est priver l'humanité dans son ensemble, car la liberté d'expression sert deux objectifs essentiels :

- Si l'opinion est vraie, la censurer empêche la majorité de corriger ses erreurs et d'accéder à la vérité.
- Si l'opinion est fausse, la censurer prive la société du bénéfice qu'elle tirerait d'une confrontation avec l'erreur, qui permet de mieux comprendre et consolider la vérité.

Mill affirme ainsi que toute forme de censure constitue un vol — un préjudice qui dépasse l'individu réduit au silence et affecte toute l'humanité, présente et future. La thèse centrale est donc que la diversité des opinions est indispensable pour garantir le progrès et l'évolution de la pensée humaine.

C. Commentaire

1. Diriez-vous, avec Mill, que la majorité a toujours raison ?

Comme Mill, on peut critiquer l'idée que la majorité a toujours raison, même (et peut-être surtout) dans le cadre d'une démocratie. Bien que la démocratie repose sur la volonté de la majorité, Mill met en garde contre les dérives possibles, notamment la tyrannie de la majorité, un danger que toute démocratie doit éviter.

Dans la période post-révolutionnaire du XIX^e siècle, où la démocratie se consolide en Europe et en Amérique, l'idée selon laquelle la majorité détient le pouvoir est fondamentale. Les révolutions démocratiques, comme la Révolution française ou la Révolution américaine, ont renversé les monarchies ou les régimes autoritaires pour instaurer des systèmes basés sur la volonté populaire. Le principe est simple : la majorité décide. Cependant, Mill observe que, même dans une démocratie, le simple fait d'être majoritaire ne garantit pas que l'opinion de la majorité soit juste ou rationnelle. La majorité peut se tromper, adopter des décisions irrationnelles ou arbitraires, ou encore imposer des préjuges à une minorité. Ce risque est particulièrement élevé lorsque la majorité abuse de son pouvoir pour réprimer les opinions divergentes.

Mill est extrêmement préoccupé par ce qu'on appelle la tyrannie de la majorité. Il explique que, même dans une démocratie, la majorité peut opprimer une minorité, soit en imposant ses vues, soit en limitant la liberté d'expression et la diversité d'opinions. Cela constitue une forme de tyrannie, car, tout comme un monarque autoritaire, la majorité peut utiliser sa puissance numérique pour faire taire des voix dissidentes, empêcher l'expression d'opinions alternatives et imposer des normes injustes. Mill soutient que la liberté individuelle doit être protégée, même contre une majorité démocratique. Pour lui, la démocratie doit se doter de garanties qui protègent les droits des minorités et assurent un espace pour le débat et la confrontation des idées. La notion de « liberté d'expression » est donc essentielle dans une démocratie, pour éviter que la majorité ne se transforme en tyran, comme cela s'est produit dans certaines républiques post-révolutionnaires où les voix dissidentes ont été réduites au silence (par exemple, pendant la période de la Terreur en France).

Finalement, il ne s'agit pas de rejeter la démocratie, mais de critiquer l'idée que la majorité a toujours raison. L'argument de Mill est que la vérité n'est pas une question de nombre : une opinion minoritaire peut être vraie, même si elle est rejetée par la majorité. En ce sens, la majorité ne doit pas confondre son pouvoir numérique avec la possession de la vérité. Ce danger est visible dans les exemples historiques comme l'opposition de Galilée à l'Eglise ou les persécutions religieuses, où la majorité réprime une vérité parce qu'elle va à l'encontre de ses croyances.

2. Dans quelle mesure la censure d'une opinion nous prive-t-elle d'une meilleure connaissance de la vérité ?

La censure d'une opinion, quelle que soit sa validité, nous prive d'une meilleure connaissance de la vérité dans plusieurs dimensions. Selon John Stuart Mill, même une opinion fausse contribue à la compréhension de la vérité, car la confrontation entre idées opposées permet de renforcer et clarifier ce qui est vrai. Cette perspective est cruciale aussi bien dans le domaine scientifique que dans le champ politique, notamment face aux infox (fausses informations) et aux théories du complot.

Dans le domaine scientifique, la vérité ne progresse qu'à travers la confrontation d'hypothèses, la réfutation d'erreurs, et l'émergence de nouvelles théories. Censurer une idée, même fausse, limite le processus de découverte, car la science repose sur l'expérimentation et le débat critique.

L'un des exemples classiques est la condamnation de Galilée par l'Eglise catholique pour avoir soutenu la théorie héliocentrique de Copernic. En censurant cette théorie, l'Eglise a freiné le progrès scientifique et empêché, pendant des décennies, l'accès à une vérité majeure sur la structure de l'univers. Si cette théorie avait pu être librement débattue plus tôt, la connaissance scientifique aurait évolué plus rapidement.

Un autre exemple est celui d'Ignaz Semmelweis, un médecin hongrois qui, au milieu du XIX^e siècle, a découvert que le simple fait de se laver les mains pouvait réduire drastiquement la mortalité dans les maternités (les cas des fièvres puerpérales). Ses idées, contraires aux pratiques médicales établies de l'époque, ont été rejetées par la communauté scientifique, et Semmelweis a été ostracisé. Il a fallu des décennies pour que la vérité de ses observations soit acceptée et appliquée, sauvant ainsi des vies.

Dans ces exemples, la censure d'opinions divergentes ou jugées fausses à leur époque a retardé l'accès à des vérités importantes. Si ces idées avaient été ouvertes à la discussion et à la réfutation scientifique, la connaissance humaine aurait pu avancer plus vite.

Dans le domaine politique, la censure d'opinions peut priver la société d'un débat public sain, essentiel à la démocratie. Cependant, la prolifération d'infox (fausses informations) et de théories du complot dans l'espace public contemporain pose une question délicate : faut-il censurer ces idées pour protéger la vérité, ou au contraire, permettre leur expression pour mieux les confronter et les réfuter ?

Pour reprendre le texte, Mill insiste sur l'idée que même des opinions fausses doivent être discutées, car la confrontation avec l'erreur permet d'affiner la vérité. Cela est particulièrement vrai en politique. Par exemple, les infox qui circulent pendant les élections peuvent influencer l'opinion publique, mais la réponse ne réside pas dans la censure. Au contraire, c'est en exposant ces fausses informations à un débat critique, en les réfutant publiquement, que la société peut mieux distinguer le vrai du faux.

Un cas récent est celui des accusations infondées de fraude électorale lors de l'élection présidentielle américaine de 2020. Plutôt que de censurer les théories du complot qui circulaient à ce sujet, des organismes de vérification des faits, des journalistes et des experts ont montré par des preuves concrètes et des enquêtes indépendantes que ces accusations étaient fausses. La confrontation directe avec l'erreur a permis à une large partie de l'opinion publique de mieux comprendre la réalité, même si une minorité continue de soutenir ces théories.

Les théories du complot, quant à elles, constituent un défi spécifique. Lorsqu'elles se propagent sans contradiction, elles peuvent éroder la confiance dans les institutions démocratiques et scientifiques. Cependant, on peut penser que Mill soutiendrait que censurer ces théories risque de renforcer leur influence en alimentant un sentiment de persécution parmi leurs partisans. Ce qui est plus efficace, c'est de les confronter publiquement à des faits, de démontrer les erreurs logiques ou factuelles sur lesquelles elles reposent, et de promouvoir un esprit critique.

Dans cette logique, la lutte contre des théories du complot comme celles de des mouvements anti-vaccins repose non pas sur la censure mais sur l'éducation, l'analyse des faits et le débat public. Permettre à ces idées d'être discutées, analysées et réfutées publiquement aide à mieux comprendre et à faire valoir la vérité.

La censure d'une opinion, qu'elle soit scientifique ou politique, nous prive d'une meilleure connaissance de la vérité, car elle empêche la confrontation des idées. Dans la science, la vérité émerge de la réfutation d'hypothèses fausses ; dans la politique, la vérité se clarifie par le débat démocratique, même face aux infox et aux théories du complot. En censurant ces idées, nous risquons d'entraver non seulement le progrès intellectuel, mais aussi la capacité de la société à distinguer le vrai du faux.